

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du jeudi 10 avril 2008**

**AFFAIRES COMMUNALES**

**I ) Ressources Humaines**

**Emploi d'été**

Création de 2 postes en vue du remplacement du personnel des services techniques et administratifs en juillet et août 2008.

Le conseil vote à l'unanimité pour la création de ces 2 postes d'été.

**II ) Finances et Affaires Economiques**

**Taux d'imposition des quatre taxes directes locales.**

Après discussion, une augmentation des taux de 2 % est proposé au conseil. Ce qui donnerait en détail :

Taxe d'habitation :	8.94
Taxe foncière (bâti) :	12.81
Taxe foncière (non bâti) :	27.16
Taxe Professionnelle :	7.35

Le conseil vote la mise en place de ces nouveaux taux à 17 voix pour et 2 abstentions.

**Vote du Budget Communal.**

M. le Maire soumet au vote du conseil les différents budgets, les indemnités de fonction des maire, adjoints et conseillers délégués et crédits concernant la formation des élus .  
Ceux-ci sont approuvé à l'unanimité

**Indemnités de Conseil et de Budget à verser au receveur municipal.**

Montant annuel approximatif : 500 €

Le conseil vote à l'unanimité cette indemnité.

**Commission communale des impôts directs**

Cette commission, outre le Maire, qui en assure la présidence, comprend six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Le conseil vote à l'unanimité pour cette liste de commissaires titulaires et suppléants proposée.

Cette liste est disponible en mairie.

### **III ) Sport Loisirs et Culture**

#### **Conseil Municipal des Enfants**

Résultat des élections du 5 avril 2008

Sont élus :   COUVAL Clara  
                  CUNY Quentin  
                  DEFRANOULD Florine  
                  CLAUDE Thomas  
                  MAROTEL Matéo  
                  MARION Romaric  
                  COLLE Morgane  
                  EVELINGER Justine  
                  SEIGNER Pauline

L'élection du président du Conseil Municipal des Enfants se fera le 11 avril 2008

### **IV ) Gestion et entretien du patrimoine**

#### **Contentieux : Prélèvement indu de matériaux en forêt**

Le conseil vote à l'unanimité pour qu'une transaction soit établie entre la personne incriminée et la commune. (montant de cette transaction : 500€)

### **V ) Gestion Emploi des moyens techniques**

#### **Opération de bouclage du réseau d'eau**

Le point sur les futurs travaux est présenté par M. le Maire.

Les propriétaires des terrains seront avisés.

Le relevé des travaux est consultable en Mairie.

## **AFFAIRES DIVERSES**

Travaux de pose d'un réseau d'assainissement pluvial rue de la Poirie.

Les travaux, suivis par la DDE, débuteront le 16 avril 2008.

Organisation de la Fête des Mères le samedi 24 mai 2008 à 18h00 0 la Salle des Fêtes.

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 10 avril 2008

Le Maire  
René POIRSON